

Article premium

Cognac : comment la médiathèque et le conservatoire s'épanouiront sur la friche industrielle Litho-Bru

COGNAC

× Retirer de Mes Sujets



📷 Cette image de synthèse montre le futur « pôle culturel » de la Communauté d'agglomération de Grand-Cognac, rue Plumejeau à Cognac. Seule la façade de la friche industrielle sera conservée. À l'arrière : 3 000 m² dédiés à la médiathèque et au conservatoire. © Crédit photo Faber Picturae pour le cabinet d'architectes Bigoni-Mortemard et Grand-Cognac

Par Olivier Sarazin o.sarazin@sudouest.fr

Publié le 20 sept. 2023 à 7:00

Mis à jour le 20 sept. 2023 à 9:08

Grand-Cognac a confié le chantier aux architectes parisiens Bigoni-Mortemard. Coût du projet : 14 millions d'euros TTC. Premiers travaux début 2025. Livraison attendue à la rentrée scolaire 2027

Ce mardi 19 septembre, la Communauté d'agglomération de Grand-Cognac a annoncé avoir confié la construction de son futur « pôle culturel » au cabinet d'architectes parisien Bigoni-Mortemard.

Le projet consiste à regrouper la médiathèque et le conservatoire de musique et d'art dramatique de Cognac dans un nouvel espace de 3 000 mètres carrés, rue Plumejeau à Cognac, tout près de

la place François-Ier, dans la friche industrielle Litho-Bru, dont seule la façade sera conservée.

SUR LE MÊME SUJET

EN IMAGES. Cognac : en sommeil, l'ex-imprimerie Litho-Bru vouée à devenir une « synergie » de cultures



Montant global de l'opération : 14 millions d'euros TTC (dont 9 millions d'euros HT de travaux). Premiers travaux début 2025, livraison attendue « à la rentrée scolaire 2027 au plus tard », a précisé Jérôme Sourisseau, le président de Grand-Cognac.

Verre, bois et béton



Sur cette image de synthèse, la future médiathèque, au rez-de-chaussée, sous une charpente à l'esthétique proche de celle des chais de Cognac. Faber Picturae pour le cabinet d'architectes Bigoni-Mortemard et Grand-Cognac



Un aperçu du jardin du futur « pôle culturel » de Grand-Cognac (image de synthèse). Faber Picturae pour le cabinet d'architectes Bigoni-Mortemard et Grand-Cognac

« Nous avons été enthousiasmés par la proposition disruptive et séduisante de l'architecte, qui a imaginé des volumes fonctionnels et lumineux dans un espace très contraint. Il a même prévu un jardin dans le prolongement d'une entrée place Camille-Godard », a ajouté l'élus.

Des images de synthèse montrent un ensemble très contemporain, sur deux niveaux, privilégiant le verre, le bois et le béton. « Nous nous sommes inspirés de l'esthétique des chais, notamment de leurs charpentes traditionnelles », a ajouté Antoine Mortemard, l'architecte présent ce mardi à Cognac.



Antoine Mortemard, architecte : « Nous avons adoré travailler sur ce site, en plein centre-ville, dont les contraintes constituent un véritable défi ! »
Olivier Sarazin/ « Sud Ouest »

Le « pôle culturel » (qui n'a pas encore de nom) accueillera la médiathèque au rez-de-chaussée, sur environ 1 000 m², et les 16 salles de cours et les bureaux du conservatoire à l'étage. Il sera doté d'un auditorium d'environ 150 places, dont le fond de scène ouvrira sur le jardin. « Ce sera une salle de diffusion et non de spectacle, conçue pour les auditions des élèves mais ponctuellement ouverte au monde culturel et associatif », a souligné Nicole Roy, vice-présidente de l'Agglomération en charge de la culture.

L'équipement réservera aussi une place à la conservation des archives des petites maisons de négoce qui n'auraient pas les moyens de les valoriser et qui accepteront d'en faire don à la collectivité.

Le cabinet Bigoni-Mortemard a de sérieuses références, notamment l'aménagement de la médiathèque Françoise-Sagan dans l'ancien hôpital Saint-Lazare, dans le Xe arrondissement de Paris.

À l'abandon depuis 2013



📷 Mardi 19 septembre 2023, lors de présentation du projet de « pôle culturel » du Grand-Cognac dans la friche industrielle Litho-Bru, rue Plumejeau à Cognac.
Olivier Sarazin/ « Sud Ouest »



📷 La façade de la friche Litho-Bru. Seul cet élément architectural « remarquable » sera conservé, à la demande des Bâtiments de France.
Olivier Sarazin/Archives « Sud Ouest »



📷 Vue intérieure de l'ancienne

Grand-Cognac a acheté la friche industrielle courant 2022 à la municipalité de Cognac, pour la somme de 684 000 euros. Du temps de Michel Gourinchas, il était question d'y aménager une quarantaine d'appartements, mais ce projet envisagé par le groupe immobilier Nexity n'a pas été retenu par l'équipe du nouveau maire Morgan Berger.

Le bâtiment, à l'abandon depuis 2013, fut longtemps occupé par l' imprimerie Litho-Bru (anciennement Société lithographique nouvelle). Il avait été acheté par l'Établissement public foncier (EPF) pour le compte de la commune de Cognac lors du second mandat de Michel Gourinchas.

Dans son projet de « pôle culturel », l'Agglomération espère recevoir des subventions de l'Europe, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente.